

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2013/11/26-12

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 novembre 2013, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education, et notamment les articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'ED 62 « Sciences de la Vie et de la Santé » en date du 14 juin 2013 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Attribution des Prix des Journées des Doctorants de l'École Doctorale 62 « Sciences de la Vie et de la Santé » pour l'année 2013

Le conseil d'administration approuve l'attribution des Prix des Journées des Doctorants de l'École Doctorale 62 « Sciences de la Vie et de la Santé » pour l'année 2013 de la façon qui suit :

- 400 € pour le 1^{er} Prix du Poster, attribué à Mme Aude LEROY, doctorante 2^{ème} Année;
- 400 € pour le 1^{er} Prix de la Communication Orale, attribué à Mme Yanne DOUCET, doctorante 2^{ème} Année;
- 250 € pour le 2^{ème} Prix du Poster, attribué à Mme Esther HIEN-YERI, doctorante 2^{ème} Année;
- 250 € pour le 2^{ème} Prix de la Communication Orale, attribué à Mme Marion SALVADOR, doctorante 2^{ème} Année;
- 100 € pour le 3^{ème} Prix du Poster, attribué à Mme Caroline CAGNON, doctorante 2^{ème} Année;
- 100 € pour le 3^{ème} Prix de la Communication Orale, attribué à M. Yannick BRUNET, doctorant 3^{ème} Année.

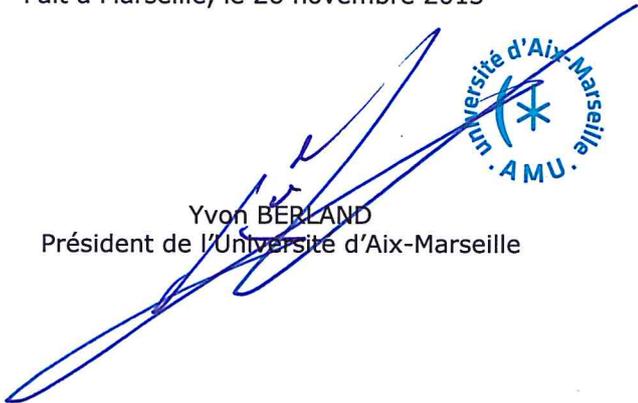
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 25

Fait à Marseille, le 26 novembre 2013


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

